



Académie
Orléans-Tours

Compte rendu audience au CROUS le 19/11/2025

Délégués syndicaux présents :

Eric Vite : responsable CFDT section CROUS académie Orléans-Tours,

Raymond Rivière : élu au CNOUS pour la CFDT

Laurent Calmon : Secrétaire Général CFDT académie d'Orléans-Tours

Elise Cherfix : responsable du développement des valeurs CFDT académie Orléans-Tours

Administratifs du CROUS présents :

Directeur Général : Mostefa Fliou (depuis février 2024)

Directeur Adjoint : Brieuc Dubreil

Directrice CLOUS : Maud Courault

1 - Création de la section syndicale CFDT

L'administration s'attache à trouver des compromis sans compromission.

État d'esprit de l'administration :

- Initiative saluée.
- Nécessité d'un dialogue social exigeant notamment pour 2026 (élections professionnelles).
- Cela permet d'accompagner les personnels et challenger le CROUS sur tous les sujets.
- Traitement équitable des organisations syndicales (OS) et expression collective.

Expression CFDT :

- La CFDT sera un partenaire exigeant.
- Veille aux intérêts matériels et moraux de tous les personnels.
- Demande d'un local syndical (conformément à la note de service du CNOUS du 29 juin de 2023), ainsi que tous le nécessaire pour travailler : mobilier, ordinateur, internet, consommables (acceptée par le directeur général).
- **Proposition : signer une convention entre la CFDT OT et le directeur du CROUS.**

2. Consommation des ETP 2025 et perspectives 2026

Expression CFDT qui relève l'inquiétude des agents :

- Conditions de travail et rémunération.
- Intensification du travail pour tous les agents.
- Consommation des ETP supérieure au schéma d'emploi sur les 3 dernières années.

Réponse de l'administration :

- Conscient de l'augmentation de la charge en restauration (les repas à 1€).
- Le CROUS lance des initiatives sur la Qualité de Vie au Travail (QVT) : médiation numérique dès janvier (ENSAP, PSC).

Points soulevés par la CFDT :

- vigilance sur le plafond d'emploi puisque ces dernières années il est toujours dépassé.

3. Planning annuel et durée hebdomadaire minimale

Problématique :

- Personnel de restauration : 1 593 heures réparties sur l'année, avec des pics d'activité (septembre à avril).
- Moyenne hebdomadaire de 41,5h, mais certains sont agents à 37,5h donc épuisement, RPS (Risque Psycho Sociaux)

Proposition CFDT :

- Demande d'un Groupe de Travail sur les plannings.
- Rencontre avec les agents pour recueillir leurs retours.

4. Harmonisation des rémunérations (PA/PO/ITRF/CDIsés)

Revendication CFDT : • Travail égal, salaire égal.

- Harmonisation des salaires vers le haut.

Proposition de l'administration :

- Sujet national (acté dans le projet de résolution sur les rémunérations), à aborder dans l'agenda social 2026.

Points soulevés par la CFDT :

- La CFDT sera vigilante sur la transformation des contrats horaire en vacataires qui précarise les étudiants et les équipes.

Proposition de l'administration :

- Développement des contrats d'apprentissage comme solution budgétaire.

5. Requalification régionale des agents occupant des fonctions supérieures

Question CFDT : comment requalifier les agents qui exercent des métiers supérieurs et étant au grade inférieur ?

REVENDIQUER : La CFDT demande une vague de requalification au régional.

6. Action sociale du CROUS OT

Évolution :

- Budget 2024 > 2023.
- La CFDT national a obtenu depuis 2021 l'augmentation du QF de 22 000 à 24 000

Prestations sur quotient familial depuis 2021.

- Seule la CFDT a signé la circulaire 2024 à voté la circulaire de 2024 instaurant un QF UNIQUE :

ce qui signifie que tous les agents puissent en bénéficier sans cette signature seulement une partie des agents étaient inclus.

- Départs à la retraite : tous les dossiers de départ à la retraite doivent être validé. Le QF peut être majoré pour ceux qui dépassent les 24 000€. Seul la CFDT à signé
- L'administration ne veut pas proposer de nouveau dispositif, mais revalorisation possible des existants.

Prochaines étapes CFDT

- Rencontres avec les agents pour recueillir leurs retours.
 - Participation à la préparation de l'agenda social 2026.
 - Signature d'une convention pour le local syndical.
 - Participation au GT sur le temps de travail. Le Directeur Général salue l'initiative de l'ouverture la section pour accompagner au mieux les personnels. L'administration précise que le traitement des organisations syndicales est le même quelle qu'elles soient.
- L'administration trouve indispensable un dialogue social exigeant puisqu'elle ne sait pas tout, ne peut pas tout faire. La pluralité syndicale permet d'examiner plus de sujets et de pousser la réflexion.